

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la salle des loisirs de Notre Dame d'Allençon, pour la réunion ordinaire qui aura lieu :

✓ **Le lundi 8 avril 2019, à 20 h 00**

Ordre du jour :

1. Participation aux frais de fonctionnement des OGEC pour 2019
2. Comptes administratifs 2018 (Budgets Commune, Assainissement, Lotissements)
3. Comptes de gestion 2018 (Budgets Commune, Assainissement, Lotissements)
4. Affectation des résultats
5. Taux d'imposition 2019
6. Budgets primitifs 2019 (Commune, Assainissement et Lotissement)
7. STEP de Chavagnes les Eaux – Evolution du dossier auprès de la CCLLA
8. Ecole publique de Chavagnes les Eaux – Présentation des plans et autorisation à déposer le permis de construire
9. Ecole publique de Chavagnes le Eaux – Choix du bureau de contrôle (Contrôle technique, SPS, Thermique, etc...)
10. Agenda d'accessibilité programmée – Adoption et autorisation à présenter la demande d'agenda d'accessibilité programmée
11. Diagnostic et attestation d'accessibilité des établissements recevant du public
12. Décisions du Maire

Questions diverses :

Le Maire,
M. Jean-Pierre COCHARD



Mairie de Terranjou

1, place de la Mairie

Chavagnes-les-Eaux

49380 TERRANJOU

02-41-54-31-20 mairie-terranjou@orange.fr

Communes déléguées de Chavagnes-les-Eaux, Martigné-Briand
et Notre-Dame-d'Allençon